



Droit de visite et d'hébergement

Par **Severine1304**, le **21/02/2016** à **19:39**

Bonsoir,

Suite à un accord commun, nous avons décidé de nous séparer. Nous avons un petit garçon de 10 mois, je souhaiterais savoir comment se déroulait le droit de garde et d'hébergement pour un nourrisson? Ça m'inquiète un peu de le laisser un week end complet chez son père peur qu'il ne sache pas s'en occuper, (personne très brutale, pas câline.....)

En vous remerciant pour votre aide

Par **Visiteur**, le **22/02/2016** à **11:34**

Bonjour,

et que dit le juge...? mais je suppose que vous n'êtes pas passé devant ? Tout à l'amiable...? jusqu'au jour ou... :-)

Par **Severine1304**, le **22/02/2016** à **12:15**

Bonjour, je dois déposer le dossier ce jour, il ne souhaite pas verser de pension alimentaire non plus....

Par **Visiteur**, le **22/02/2016** à **14:50**

bon ok... le juge c'est bien ! même essentiel ! pour la PA ce n'est pas lui qui décidera ! mais le juge !! d'ou l'intérêt de ce personnage ! Monsieur a fait un enfant; reconnu ? il devra l'assumer. Après si il ne veut pas l'avoir ce sera son droit. On parle de droits de garde et d'hébergement; pas d'obligations.

Par **venezia70**, le **10/03/2016** à **14:08**

bonjour, depuis cette année je dois appliquer le jugement de divorce car mon ex conjoint est rentré de Polynésie. ma question est la suivante. Pour le mois de mai, quand commence le premier week end de garde pour celui-ci. je vous remercie de votre réponse qui me sera bien

utile. Merci